



CAPA jardinier-paysagiste

Contact :

CFA inclusif
1580 route de Lauthonie,
19490 Sainte-fortunade
05.55.27.28.86
forma pep19@les pep19.org

Sites de formation :

Sainte-Fortunade, Sarlat et Jurançon

Conditions d'admission :

- ◆ Avoir 16 ans
- ◆ Ou Avoir 15 ans avant le 31 décembre de l'année du contrat et Sortir de 3^{ème} ou de SEGPA, d'ULIS .
- ◆ Adaptations possibles aux personnes en situation de handicap en fonction des besoins.
- ◆ Signer un contrat d'apprentissage dans les 2 mois suivant le début de la formation.
- ◆ Avoir une carte d'identité ou un titre de séjour autorisant à travailler.

Durée :

- ◆ 2 ou 3 ans selon ton profil
 - ⇒ 420h en CFA / an
 - ⇒ 35h/semaine
- ◆ En alternance :
 - ⇒ entre 2 à 3 semaines en entreprise
 - ⇒ 1 semaine au CFA (12 fois/an)

Frais :

- ◆ Formation gratuite pour l'apprenti
- ◆ Transport, repas et hébergement prévus, à régler
- ◆ Participation financières aux ouvrages pédagogiques

Aides possibles :

- ◆ Aides possibles sur le site de la région Nouvelle Aquitaine

Validation du diplôme :

- ◆ Epreuves ponctuelles en fin de formation.
- ◆ Possibilité de demander un dossier d'aménagement d'épreuves (aide à la lecture, à l'écriture...)

Dispenses :

Les personnes titulaires d'un CAPA ou d'un diplôme de niveau supérieur sont dispensées des épreuves d'enseignement général à l'examen.

Prérequis :

- ◆ Aucun

Modalité d'accès :

- ◆ Entretien, positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- ◆ Entrée et sortie permanente

Les suites de parcours :

- ◆ Après le CAPA, si tu le désires, tu peux compléter tes compétences par un CAPA connexe, des certificats de spécialisation ou un BAC Professionnel.

A l'issue de la formation, tu deviendras :

- ◆ Un **ouvrier qualifié** dans l'entretien des espaces verts.
- ◆ Tu travailleras pour des entreprises paysagistes, les villes et les collectivités territoriales.

Tu pourras :

- ◆ Entretien des espaces verts ou les jardins
- ◆ Réaliser les différents travaux d'aménagement
- ◆ Réaliser des plantations de végétaux
- ◆ Entretien le matériel
- ◆ Réaliser de la maçonnerie légère
- ◆ Réaliser la taille des arbres et arbustes

CAPA jardinier- paysagiste

FICHE RNCP N°38386

Date d'échéance d'enregistrement 31-12-2028

[Voir les blocs de compétences, les équivalences et les passerelles en cliquant ICI](#)

Référentiel :

- ◆ Arrêté du 10 juin 2015 du référentiel CAPA jardinier-paysagiste

Programme-contenu

Modules d'enseignements professionnels

(18 h/semaine) :

- ◆ **Insertion du salarié dans l'entreprise**
 - Acquérir des repères juridiques et sociaux liés au monde du travail
 - Identifier les droits et les obligations du salarié
- ◆ **Maintenance du matériel, des équipements, installations, et bâtiments**
 - Expliquer une action à partir de ses connaissances sur l'utilisation, la maintenance des matériels
 - Assurer la maintenance conditionnelle
- ◆ **Techniques et pratiques professionnelles**
 - Acquérir des compétences permettant de réaliser différents types de travaux d'aménagements paysagers
 - Connaître les différentes opérations techniques (préparation du sol, plantation...)
- ◆ **Travaux d'entretien**
 - Acquérir des compétences professionnelles pour intervenir sur les chantiers
 - Identifier et organiser les tâches d'entretien d'un chantier (préparation, matériels, outils...)
- ◆ **MIP : module d'initiative professionnelle**

Modules de matières générales

(17h/semaine) :

- Module 1 : histoire/géographie, mathématiques, informatique, éducation socioculturelle
- Module 2 : français, EPS, biologie, éducation socioculturelle
- Module 3 : EPS, anglais, français, sciences économiques et sociales

Modalités pédagogiques :

- ◆ Groupes à petit effectif
- ◆ Alternance de théorie et de pratique au CFA Inclusif
- ◆ Salles de classes équipées de TBI et d'ordinateurs
- ◆ Formateurs et Educateurs techniques spécialisés pour la formation pratique
- ◆ Enseignants spécialisés pour la formation théorique

Epreuves terminales :

◆ Epreuves professionnelles

- Réaliser des travaux d'entretien paysager
⇒ coefficient 6 : écrit et oral
- Réaliser des travaux d'aménagement paysager
⇒ coefficient 4 : pratique et oral
- Entretien des matériels et équipements
⇒ coefficient 2 : pratique et écrit
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux
⇒ coefficient 2 : écrit et oral

◆ Epreuves générales

- E 1 : agir dans des situations de la vie courante :
⇒ coefficient 2 : écrit
- E 2 : mettre en œuvre des actions pour sa construction personnelle :
⇒ Epreuve E 2.1 : coefficient 1 : écrit; oral
⇒ Epreuve E 2.2 : coefficient 1 : pratique
- E 3 : interagir avec son environnement social :
⇒ Epreuve E 3.1 : coefficient 1 : oral
⇒ Epreuve E 3.2 : coefficient 1 : écrit, oral

Suivi du cursus :

- ◆ Par le formateur et/ou l'éducateur technique référent : suivi pédagogique et suivi en entreprise (au moins 3 rendez vous dans l'année)

Emplois auxquels tu peux prétendre :

- ◆ Agent d'entretien des parcs et jardins
- ◆ Jardinier
- ◆ Jardinier-paysagiste
- ◆ Ouvrier d'entretien des espaces verts